

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00862

Numéro SIREN : 889 277 034

Nom ou dénomination : 2FCH

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2022 sous le numéro de dépôt 4071

1

## BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022  
Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948\*04

Désignation de l'entreprise		SAS 2FCH		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		3 poul ar gast		22290 PLEGUIEN			
SIRET		8 8 9 2 7 7 0 3 4 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		16		Durée de l'exercice précédent * <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
<b>ACTIF</b>				Brut			
				1			
				Amortissements-Provisions			
				2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	980	042	980	
	<b>Total I (5)</b>		044	980	048	980	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070	
			Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	1 000	086	1 000	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	<b>Total II</b>		096	1 000	098	1 000	
	<b>Total général (I + II)</b>		110	1 980	112	1 980	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000		
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves	( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132				
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			-1 284	
	Provisions réglementées		140				
	<b>Total I</b>		142			-284	
Provisions pour risques et charges		154					
<b>Total II</b>		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes	( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )	172	2 264		2 264	
Produits constatés d'avance		174					
<b>Total III</b>		176			2 264		
<b>Total général (I + II + III)</b>		180			1 980		
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

②

COMpte DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2FCH		Néant <input type="checkbox"/> *		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le		
				3	1	
				1	2	
				2	0	
				2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	{	biens	215	214	
			services *	217	218	
	Production stockée*	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* :	( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )			242	1 284
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )			244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	1 284	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	-1 284	
<b>Produits financiers (III)</b>		280		<b>Charges financières (V)</b>		
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>				290		
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	}	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>				306		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	-1 284	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col.1 Déficit col.2				370	1 284	

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**2FCH**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3, Poul Ar Gast  
22290 Pléguen  
889 277 034 RCS Saint Brieuc

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE  
PAR LES ASSOCIES LE 19 MAI 2022**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**TROISIEME DÉCISION**

Les associés décident d’affecter la perte de l’exercice, d’un montant de 1 284,00 euros, en Report à nouveau débiteur.

Certifié sincère et conforme,  
M. Florian CONNAN  
Président